

PROGRAMME DE FORMATION

Formation AIPR Concepteur

Objectifs

- Connaître, identifier et prévenir les risques lors des interventions à proximité des réseaux
- Analyser le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT lié aux exigences de l'examen AIPR concepteur
- Réussir le QCM pour être autorisé à intervenir à proximité des réseaux

Public

Salarié de l'entreprise intervenant en préparation administrative et technique des travaux.
Conception et réalisation de plans suite à des relevés topographiques ou en géolocalisation

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Durée

1 jour 7 heures

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active et participative
- Échanges d'expériences et discussions.
- Mise en application pratique effectuée par chaque stagiaire
- QCM
- Attestation de formation et questionnaire de satisfaction

Contenu pédagogique – Programme de formation

Module AIPR Concepteur

Rôle, mission et responsabilités du concepteur

Risques afférents aux réseaux avant et pendant les travaux :

- Réglementation DT-DICT principaux points de repère
- Réglementation AIPR
- Procédure DT-DICT
- Types de réseaux concernés
- Fonctionnement du système
- L'exécution des travaux
- Marquage-Piquetage
- Cas particulier des travaux urgents – ATU
- Guide technique : présentation et mode d'emploi
- Opération sur le terrain
- Cas de dommage, d'arrêt de chantier

Module pratique AIPR Concepteur

Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail

Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées par le formateur

Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

Passage du QCM AIPR « concepteur »